

Niveau d'entrée	Origine de la scolarité	Type d'établissement	Dates d'accès aux formulaires	Observations	Lien vers le formulaire
2 ^{nde} professionnelle, 1 ^{ère} année de CAP	Déjà scolarisé dans l'Hérault	Collège public, privé, lycée (3 ^{ème} prépa métiers)	Post Affelnet : A compter du 15/09/2024	Concerne les élèves n'ayant obtenu aucune affectation sur le tour principal Affelnet le 26 juin 2024 : Vous revenez dans votre établissement d'origine pour faire de nouveaux vœux sur Affelnet sur les places vacantes (27/06 au 03/07 et 05/09 au 08/09). Après la phase Affelnet, les élèves de moins de 16 ans sans affectation doivent revenir dans leur collège d'origine pour un maintien en classe de 3 ^{ème} .	À venir
2 ^{nde} professionnelle, 1 ^{ère} année de CAP	Scolarisé hors département Hérault	Collège public, privé, lycée, (3 ^{ème} prépa métiers)	Post Affelnet : A compter du 15/09/2024	Concerne les élèves entrants dans notre département et n'ayant obtenu aucune affectation sur le tour principal Affelnet le 26 juin 2024 : Vous vous rendez dans le Centre d'information et d'Orientation le plus proche de votre domicile pour faire de nouveaux vœux sur Affelnet sur les places vacantes (27/06 au 03/07 et 05/09 au 08/09). Après la phase Affelnet, les élèves de moins de 16 ans doivent s'inscrire dans leur collège de secteur pour un maintien en classe de 3 ^{ème} .	À venir
2 ^{nde} professionnelle, 1 ^{ère} année de CAP	Redoublement	Lycée public, privé, CFA	Post Affelnet : A compter du 15/09/2024	Concerne les élèves souhaitant recommencer une 2 ^{nde} professionnelle ou une 1 ^{ère} année de CAP et n'ayant obtenu aucune affectation sur le tour principal Affelnet le 26 juin 2024 : Vous vous rendez dans le Centre d'information et d'Orientation le plus proche de votre domicile pour faire de nouveaux vœux dans Affelnet sur les places vacantes (27/06 au 03/07 et 05/09 au 08/09).	À venir
1 ^{ère} professionnelle	Toutes origines	Lycée public, privé, CFA	A compter du 29/06/2024	Concerne les élèves n'ayant obtenu aucune affectation sur le tour principal Affelnet le 26 juin 2024 : Dépôt de la demande via le formulaire en ligne – Etude de la demande sur les places déclarées vacantes par les établissements.	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rentree-2024-demande-d-affectation-en-voie-professionnelle
Terminale professionnelle et 2 ^{ème} année de CAP	Toutes origines	Lycée public, privé, CFA	A compter du 29/06/2024	Concerne les élèves souhaitant une affectation sur le niveau terminal de leur formation - Étude de la demande sur les places déclarées vacantes par les établissements. <i>Les élèves de l'Hérault ayant échoué au bac ou au CAP doivent s'adresser d'abord à leur établissement pour demander une possibilité de redoublement. En cas de refus, dépôt de la demande via le formulaire en ligne</i>	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rentree-2024-demande-d-affectation-en-voie-professionnelle